

succès, car 600.000 tonnes de marchandises yougo-slaves transitent par Trieste, tandis que le port yougo-slave de Sussak (1) ne fait pas la moitié du trafic de celui de Fiume : 240.000 tonnes contre 500.000.

« On peut donc dire que l'Italie a su acquérir une position économique prépondérante en Europe centrale et notamment en Yougoslavie.

« En présence de ces faits économiques, devons-nous contrecarrer ou appuyer l'Italie ? La réponse n'est pas douteuse, il faut s'entendre. »

Avant d'examiner les modalités possibles d'une entente, il est utile de confronter les *relations respectives d'échanges de l'Italie et de la France avec les pays danubiens*, dont voici un bref aperçu :

Le commerce de l'Italie avec les cinq pays danubiens a été en 1929 de 2.926 millions de lires, soit 8 % du commerce extérieur global de l'Italie ; en 1931, 2.190 millions de lires, soit 10 % du commerce global. Le groupe des cinq pays danubiens occupe le 5^e rang parmi les clients de l'Italie, la France venant immédiatement après.

Au contraire, le commerce de la France avec les pays danubiens est de faible importance par rapport à l'ensemble de ses échanges, soit 1.48 % des exportations françaises, 1.59 % des importations .

« Une avance sérieuse des échanges franco-danubiens ne saurait de longtemps porter préjudice à l'Italie.

« D'autre part, les deux nations sont en faible concurrence sur ces marchés ; il existe pour chacune d'elles une spécialisation qui ne peut que faciliter l'entente au départ.

(1) V. plus haut : *Italie et Albanie*. M. Etienne Fougère n'est pas d'accord sur ce point avec Gaetano Salvemini qui constate au contraire un relèvement rapide du port de Sussak.